



Service de
Prévention
et de Santé
au Travail



2 organismes de prévention, mais qui fait quoi ?

Le CIHL

www.cihl45.com

► Le CIHL est le Service de Prévention et de Santé au Travail du Loiret pour les entreprises adhérentes du secteur privé.

Il accompagne **13 000 entreprises adhérentes** et assure le **suivi médical de plus de 150 000 salariés**.

La prévention de tous les risques et le suivi de santé des salariés

La mission première du CIHL consiste à **éviter toute altération de la santé des salariés du fait de leur travail**, notamment en surveillant les conditions d'hygiène et de sécurité sur leur lieu de travail ainsi que leur état de santé. C'est notamment lors des visites de salariés (à l'embauche, périodique, de reprise...) auprès d'un médecin ou d'un infirmier du CIHL que des points d'alertes sont émis et que des actions sont alors mises en place selon la problématique, le risque ou la souffrance sur le poste de travail.

La mission du CIHL s'articule autour de 4 axes :

- **conseils et prévention auprès des dirigeants et salariés,**
- **surveillance de l'état de santé des travailleurs via un suivi individuel,**
- **actions en milieu de travail,**
- **traçabilité des expositions et veille sanitaire.**

Pour ce faire, l'équipe (composée de médecins du travail, d'infirmiers, d'ergonomes, d'une toxicologue, de techniciens de prévention, d'une assistante sociale - conseillère du maintien en emploi, d'une psychologue du travail) accompagne les dirigeants et les salariés.

1 salarié sur 3 est concerné par le risque chimique

On parle de risque chimique lorsqu'un salarié est exposé ou utilise un ou plusieurs agents chimiques dangereux. Présents dans tous les secteurs d'activité, ils ont des effets immédiats et/ou différés sur la santé des salariés.

En outre, les salariés soumis à des agents chimiques dangereux bénéficient d'un Suivi médical Individuel Renforcé par les médecins du travail. Dans ce cadre, le médecin peut faire appel à la toxicologue du service pour accompagner l'équipe médicale et/ou l'entreprise sur la gestion du risque chimique, notamment sur :

- **l'évaluation du risque chimique,**
- **des préconisations en relation avec les obligations réglementaires,**
- **des conseils sur les EPI,**
- **des actions de sensibilisation et de formation,**
- **des campagnes de prélèvement,**
- **l'étude de nouveaux produits chimiques entrant dans l'entreprise.**

Dans la pratique dans l'entreprise Daudin

La **toxicologue du CIHL** est intervenue dans l'entreprise Daudin sur plusieurs jours pour **accompagner l'entreprise dans la gestion de leur risque chimique**.

Ce travail collaboratif s'est réparti entre l'entreprise qui a constitué l'inventaire de ses produits et rempli l'outil d'analyse à l'aide des Fiches de Données de Sécurité des produits (envoyés par les fournisseurs), et la toxicologue du CIHL qui a réalisé par la suite les **études de poste** et l'**analyse de ces données**.

Suite à cette évaluation, le **styrène a été détecté dans les panneaux composites isolants**. Il s'agit d'une substance irritante, nocive, engendrant des effets graves sur les appareils respiratoire et auditif, susceptible de provoquer des cancers professionnels et de nuire au fœtus chez la femme enceinte...

Bien que les analyses de prélèvement aient indiqué que le taux était inférieur aux Valeurs Limites d'Exposition Professionnelle (VLEP), il était néanmoins notable. Des **recommandations d'aménagement, en plus des équipements de protection déjà en place, ont été faites**.